

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 499

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La course aux sièges et la ville de demain

Serait-ce la première des claques populaires que nous envisagions (DP 496) il y a quelques semaines ? Voilà les libéraux de la Ville de Genève, après l'élection de l'exécutif communal, remis à leur place. C'est d'ailleurs une constante dans l'attitude des électeurs et électrices genevois : on réagit vivement lorsque les partis bourgeois cherchent à réduire la députation de la gauche à la portion congrue.

Où l'émotion joue son rôle dans la politique : on crie à la "Genève rouge"... et la droite se mobilise pour faire front ; mais les libéraux prétendent-ils, avec deux magistrats, prendre la direction de l'exécutif de la Ville, alors c'est le plébiscite des candidats de la gauche (ce deuxième tour, progression notable de la participation électorale dans les bureaux de vote réputés "de gauche" par rapport à la dernière consultation).

En définitive, à chaud, deux leçons au moins à tirer de cette reconduction du "statu quo" à Genève. Positif : la réaffirmation du rapport des forces réfrénera l'arrogance de la droite la plus dure (répercussions sur la politique sociale, par exemple). Moins enthousiasmant : le débat centré sur les personnes, sur l'opposition gauche-droite, a permis d'éviter l'affrontement sur l'enjeu concret de l'élection, quelle ville pour demain ; mais les occasions ne manqueront pas de porter de nouveau cette question primordiale devant le corps électoral !

COURRIER

Une balafre inutile

Les corydalles finissaient, les anémones commençaient ; près des berges du Rhône, on avait vu des pulmonaires.

"Autoroute-bruit", "Autoroute-pollution",

"Non à l'autoroute ici", tels étaient les slogans que les membres de la commission de développement du Grand Conseil de Genève ont pu lire du haut de l'hélicoptère piloté, par un as de la protection civile, ou à travers les vitres du car, ou encore au bout d'un trajet à pied, lors du survol et du passage aux abords du tracé étudié par le Département des travaux publics pour relier en terre genevoise la route nationale (entrée Genève-Nord) à l'autoroute française côté Genève-Sud.

Grand cirqué en faveur de l'autoroute de contournement ? Goût du conseiller d'Etat Jaques Vernet pour la confrontation sur le terrain ? Occasion pour les députés qui prévisaient de comparer les plans sur papier et la réalité ? En fin de compte, une fois l'après-midi écoulée, répondre à ces questions ne m'a plus intéressée !

Vus de haut, Genève et ses faubourgs groupés autour du bout du lac d'une part, et d'autre part la campagne qui s'étend, avec ses champs labourés, les verts différents du colza en bouton, du blé d'automne et des prés rares, ses serres en lignes blanches, ses bois encore bruns, c'était d'une telle beauté, faite de mille efforts humains, que les larmes me sont montées aux yeux. Une certitude s'est imposée à moi avec la même évidence aigüe que le surgissement de

l'enfant nouveau-né : la proposition du Département des travaux publics, c'est une balafre inutile, saignée sévère dans le tissu agricole précieux du canton.

Ainsi l'émotion a renforcé le raisonnement économique : utiliser au mieux l'argent à disposition pour cette liaison routière, c'est chercher une solution qui permette une liaison rapide entre les zones industrielles et une traversée discrète des grandes migrations estivales nord-sud, en cherchant au maximum à ne pas une fois de plus déplacer simplement les nuisances (1).

A la fin de cet après-midi d'ailleurs (mais pour d'autres raisons...) la commission décida... de ne rien décider, avant octobre 1979. Sans qu'ils l'aient avoué, une majorité de députés aurait-elle été saisie par la même évidence ?

Erika Sutter-Pleines

PS. Merci quand même à M. J. Vernet pour le baptême de l'air en hélicoptère !

(1) Un tunnel sous le Bois de la Bâtie reliant la région du Pont Butin à la Voie Centrale de la zone industrielle de la Praille, un évitement de Plan-les-Ouates et quelques autres aménagements locaux rempliraient cette fonction : ainsi les camions ne circuleraient plus sur la T 104 pour se rendre ou quitter La Praille et les nuits de l'été ne gronderaient plus à Lancy !

BAGATELLES

Les actionnaires de la SIG (Schweizerische Industrie Gesellschaft) à Neuhausen (SH) ont rejeté une proposition de la FTMH d'élire le président de la commission d'entreprise au conseil d'administration en tant que représentant des travailleurs. La majorité est claire 35'548 "non" contre 232 "oui". La participation n'est pas encore née !

L'Association des piétons bernois est très active. A la suite d'une mutation dans la délégation radicale au Conseil de ville, le président de l'association, le Dr Lukas Fierz, auteur de divers articles sur la politique des transports et

partisan des limitations de vitesse, fera désormais partie du législatif communal. Il pourra encore mieux propager l'idée de rues "vivables" ou "habitables" selon le modèle hollandais qui a donné en allemand l'expression "Wohnstrassen".

Le magazine "Bilanz", qui semble avoir trouvé une clientèle en Suisse alémanique pour une nouvelle forme d'information économique, annonce dans son numéro de mai que la fondation constituée par l'entreprise Denner pour financer l'activité d'un médiateur des consommateurs (ombudsman) n'a pas réussi à convaincre le conseiller aux Etats Léon Schlumpf d'assumer cette fonction.